Bibliothèque cantonale Sion

Dixième année, N° 57 Numéro 5 centimes Samedi 5 Avril 1913

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an . . Fr. 5. 50
Six mois . » 3. 50
Trois mois . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p' une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et aux Bureaux du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Devant l'Opinion

Il y a quelques mois encore, tout le monde, en Suisse, mettait le Conseil Fédéral et ses bureaux sur le pavois. C'était un gouvernement et des institutions hors pair que l'Europe entière nous enviait, et le journal d'opposition qui se permettait la plus anodine des critiques était immédiatement qualifié d'antipatriote, d'anarchiste et de tout ce que l'on voudra.

Nous avons toujours pensé que ces adulations finiraient par provoquer, un jour, des appréciations désagréables, sinon des protestations, comme toutes les exagérations en font naître.

C'est aux morts que l'on doit la vérité, mais c'est surtout aux vivants qu'on la dit. Eh bien ! personne, assurément, ne l'a plus amèrement entendue que le Conseil fédéral cette semaine-ci.

On lui a tout contesté, jusqu'au droit de posséder une diplomatie et des négociateurs d'intelligence et de valeur. On n'a pas avancé le mot de *vendu à* l'Allemagne, mais il était certainement dans l'air. Nous nous hâtons d'ajouter que c'est à tort, le Suisse qui se vend n'étant pas encore né.

Tout cela, nous le craignons, n'empêchera pas le vote de la Convention par les Chambres.

Les journaux de hier et de ce matin sont unanimes à reconnaître la profonde impression causée par le magistral discours de M. Frey. Nous le croyons sans peine. M. Frey est radical et un soutien précieux de la politique fédérale. A voir ce gros tuteur abandonner l'arbre de la majorité, beaucoup de députés, comme beaucoup de simples citoyens, ont dû se dire qu'il faut que le fruit à soutenir soit devenu bien lourd.

Mais on ne retourne pas une majorité parlementaire du soir au lendemain. A force d'encenser un Pouvoir, on finit par le mettre sur un piédestal d'où il est presque impossible de le déboulonner.

Un organe radical, le *Journal du Jura*, si nous ne nous trompons, revendiquait un de ces jours la liberté de critiquer les actes d'un gouvernement, sans être voué aux gémonies.

C'est même par là, qu'il eût fallu commencer.

En apparence, la critique est libre.

En fait, elle est plus enchaînée, plus assujettie qu'elle ne le fut jamais.

Aujourd'hui seulement, la liberté d'opinions semble refleurir avec la Convention du Gothard, et ce seul fait justifierait la qualité de *session historique* que le *Nouvelliste Vaudois* a donné aux discussions parlementaires.

Mais entre les fleurs et la ...récolte, il y a ordinairement une ou deux saisons, et le Conseil fédéral ne veut pas attendre. Il a montré sa hâte de finir à tout prix en repoussant la motion d'ajournement déposée par MM. Fazy, Seiler, Tissières et consorts.

Crânerie pour crânerie !

La Convention votée, le Conseil fédéral en corps devrait faire un tour de Suisse.

Il serait flatteur, pour lui, de recueillir les hommages que la population des divers cantons se préparerait à rendre au plus perspicace des gouvernements.

Ce sont là des spectacles qui laissent de doux souvenirs dans la vie des hommes d'Etat.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Musée de la paix

Le Musée international de la guerre et de la paix à Lucerne a été ouvert le 1er avril pour la saison 1913. On peut le visiter tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à la nuit tombante.

Les hommes ratiers. — On mande de Douai:

Au cabaret Maquigny, à Aniche, France dans un vaste jardin où la fumée des pipes et des cigares forme de légers nuages, des hommes s'agitent tumultueusement, des paris s'engagent, dans un bruit indescriptible d'interpellations qui se croisent et de chopes qui s'entrechoquent. Au centre, un large espace est entouré d'un grillage aux mailles étroites : c'est le « parc », où tout à l'heure se dérouleront des combats titaniques. Bientôt, en effet, apparaît le premier des adversaires. C'est un homme à large carrure, aux cheveux coupés ras, aux joues rasées, au regard farouche. Il sourit aux spectateurs qui se bousculent pour le mieux voir ; il entre dans le « parc » et toise avec mépris ses adversaires, qui ont été amenés en cage. C'est toute une légion de rats solides, rats d'égouts formidables et répugnants ; il y en a plusieurs ; ils se massent haletants dans les coins les plus éloignés de l'ennemi.

Le concours de chiens ratiers ne font plus recette ; l'homme a remplacé la bête : ses dents feront l'office de crocs. Le signal du combat est donné. La tête en avant, il fonce à genoux sur les rongeurs qui se débandent. Il rampe avec agilité ; ses mains ne peuvent servir qu'à soutenir le poids de son corps ; le règlement, auquel il se conforme, lui interdit de les utiliser comme armes de combat. Soudain, d'un mouvement brusque, il saisit avec ses dents l'une des bêtes et lui brise les reins ; le sang gicle ; un deuxième rat subit le même sort. Les autres fuient, mais, serrés de près et n'ayant plus devant eux que le treillage infranchissable, ils se retournent pour se défendre ; l'ardeur de la lutte les excite et ils attaquent bientôt à leur tour. Ils mordent férocement le visage de l'agresseur, dont le nez, les oreilles, les joues sont harcelés par les dents perçantes et implacables des rongeurs ; le sang de l'homme se mêle à celui des bêtes ; les adversaires se roulent avec sauvagerie sur le sol humide et rouge ; les spectateurs trépignent, encouragent les combattants par leurs cris. C'est un spectacle atroce, sanguinaire et répugnant. Le visage de l'homme est couvert de plaies, mais le nombre des rats diminue rapidement ; sous les dents, les os craquent lugubrement, les « han » se succèdent dans l'essouflement de la respiration. Puis, soudain, une acclamation formidable s'élève: le dernier rat a vécu et gît au milieu des cadavres dispersés de ses congénères.

C'est le triomphe de l'homme ratier, qui se relève hideux et sale. Dans son visage sanglant et boursouflé, on devine l'éclat de ses yeux, le sourire de ses lèvres ; il a mis plusieurs minutes pour accomplir le carnage. Il faut quelques secondes à un chien ratier pour en faire autant.

Et les combats se poursuivent dans le même bruit, sans répit, au milieu des hurlements des spectateurs enfiévrés, tandis qu'une odeur étrange monte et vous étreint à la gorge. C'est qu'il faut désigner parmi les hommes ratiers le champion, et ce sera celui qui aura broyé la douzaine de rongeurs dans le moindre temps. C'est horrible, cruel et écœurant.

Simple réflexion. — Rome, c'est la cité de l'âme.

Curiosité. — M. le baron de Turkheim, à Montreux, dont on a célébré, voici deux ans, le centenaire, est entré le 31 mars dans sa cent-troisième année. Le vieillard, qui fait preuve d'une remarquable vivacité d'esprit, a reçu force lettres et télégrammes de félicitations.

Pensée. — Toutes les erreurs n'ont qu'un temps. Après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore ce qu'elle était.

Mot de la fin. — Un prêtre passait sur la place d'une ville. Deux jeunes gens mal élevés crurent spirituel de crier après lui. Au même instant un âne se mit à braire.

Très calme, le prêtre se tourne vers les gamins :

« Allons, silence ! leur dit-il : vous avez entendu ; quand le père parle, les enfants doivent se taire. »

Grains de bon sens

Servir !

Il y a des hérésies en sociologie comme il y en a en religion.

Une des hérésies qui ont bouleversé le plus la société moderne, c'est le fameux principe de Proudhon : *Ni Dieu ni maître,* principe qui a donné origine à la grande Révolution, source de toutes les maladies morales dont souffre la société actuelle.

Toutes les classes de la société sont plus ou moins infestées de ce microbe d'indépendance et d'émancipation qui paralyse l'organisme social. C'est une espèce de rouille qui empêche la machine sociale de fonctionner, faute de cette huile de la charité chrétienne que la religion seule peut donner.

Qui ne voit, en effet, cette émancipation de toute autorité, de toute gêne, de toute contrainte, de toute serviabilité qui ferait pourtant le bonheur de l'homme ici-bas ?

De l'élève à l'enseignant, de l'ouvrier au patron, du petit contribuable au plus haut fonctionnaire d'Etat, vous ne voyez partout qu'émancipation, esprit d'indépendance, égoïsme et individualisme révoltant.

Les parents se plaignent de leurs enfants, les enfants de leurs parents ; les domestiques de leurs maîtres, les maîtres de leurs domestiques ; les écoliers de leurs enseignants, les enseignants de leurs écoliers ; les ouvriers de leurs patrons, les patrons de leurs ouvriers ; les sujets de leurs régisseurs, les gouvernants de leurs subordonnés.

Chacun veut « vivre sa vie » c'est-à-dire agir selon ses goûts, ses caprices, sa volonté propre.

« Ni Dieu, ni maître », voilà le véritable microbe qui ronge la société moderne, voilà la rouille qui paralyse le mouvement dans l'organisme social.

Quel antidote emploierons-nous contre cette maladie ancienne et toujours nouvelle qui s'appelle « émancipation » ?

Le remède est bien sûr et bien connu : il s'appelle « servir ».

Je suis venu pour servir et non pour être servi, a dit le divin Maître.

Le Pape ne s'appelle-t-il pas « le serviteur des serviteurs de Dieu » ?

L'Eglise ne prouve-t-elle pas par ses admirables institutions que sa mission divine est de servir ? Crèches, asiles, écoles, ouvroirs, hôpitaux, refuges, hospices ; voilà tout autant de magnifiques manifestations qui attestent sa mission providentielle qui est celle de *servir* l'humanité.

Voulons-nous comprendre d'ailleurs toute la douceur, qu'il y a dans ce mot « servir », nous n'avons qu'à arrêter nos regards un instant sur les admirables exemples donnés par un S. Vincent de Paul, père des orphelins, par un S. Jean de Dieu, fondateur des hôpitaux, par une Ste Elisabeth, reine de Hongrie, soignant les malades, soulageant les pauvres, par un Cottolengo, par un D. Bosco.

Si cette parole évangélique était comprise, quels doux liens uniraient les hommes entre eux ! ne ferait-elle pas le charme, le bonheur des familles, des corporations et de la société toute entière ?

« Rien n'est comparable, disait Louis Veuillot, à la sublime mission donnée par Dieu à l'homme de servir ses semblables. En cela seulement l'homme trouve la plus complète expression de la dignité humaine ». X.

LES ÉVÉNEMENTS

Scutari aux Monténégrins ?

Mercredi deux bataillons monténégrins de la colonne du sud ont livré l'assaut à la position de Tarabosch. Après un combat acharné, ils se sont emparés de deux lignes de retranchements autour de la forteresse.

L'attaque a été exécutée dans l'ordre suivant : d'abord s'avancèrent 200 hommes porteurs de bombes. Ces hommes grimpèrent la montagne sous un feu terrible et coupèrent les réseaux de fils de fer qui protégeaient les positions turques. Une fois parvenus à une courte distance des Turcs, ils lancèrent leurs bombes ; ces 200 hommes furent tous tués, mais ils ouvrirent un chemin à l'infanterie, qui chargea à son tour les tranchées. Les Turcs résistèrent jusqu'à la fin.

Un combat sanglant, mêlé de corps à corps, dura pendant une heure. Enfin les Monténégrins remportèrent la victoire. Ils avaient perdu 300 tués et blessés.

Vienne. 3 avril.

Les forts ont cessé de répondre au bombardement monténégrin.

Le bruit court que des négociations seraient ouvertes entre Essad pacha et les assiégeants. Essad pacha aurait offert la reddition de la place contre la sortie de la garnison avec les honneurs de la guerre.

La démonstration navale

La thèse italienne.

Voici comment on expose dans les milieux autorisés la thèse italienne sur la question de la démonstration navale. Les liens et sympathies qui unissent le peuple italien à la famille régnante du Monténégro sont trop connus pour qu'on puisse douter que la situation actuelle est très douloureuse pour l'Italie. L'Italie a fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les évènements de tourner comme ils l'ont fait. Elle ne pouvait, pour cette affaire comme pour les autres, que s'en remettre à la conférence de Londres. Or cette conférence s'étant prononcée, les intérêts de l'Italie ne lui permettaient pas d'être absente au moment où une autre puissance avait la faculté d'intervenir en Albanie.

On ne se dissimule pas que la situation risque de se compliquer chaque jour davantage. La démonstration navale suffira-telle ? Si le mandat d'intervention délivré par la conférence de Londres ne suffit pas, est-il extensible au gré des intervenants ? On compte beaucoup sur les conseils de modération que les autres Etats balkaniques semblent disposés à faire entendre au Monténégro.

Tchataldja

Le rapport officiel de la guerre annonce que la journée d'hier fut calme devant Tchataldja. A l'aile gauche seulement, les Turcs ouvrirent le feu de leur artillerie contre l'ennemi qui était occupé de ce côté à fortifier ses oppositions. L'ennemi a tiré sur des détachements en reconnaissance. L'escadre a pris part au tir. Il n'y a rien à signaler devant Boulaïr. L'état sanitaire des troupes est satisfaisant.

Nouvelles Etrangères

Agression à la gare de Milan.

M. Bonacossa, établi à St-Gall, de retour de son voyage de noce, attendait en gare de Milan, appuyé à la portière du wagon, le départ du train qui devait le ramener en Suisse. Tout à coup, il a été assailli par deux individus assez bien mis, qui lui arrachèrent sa sacoche, contenant un billet Suisse de 500 francs et trois autres billets de 100 francs. Les voleurs prirent la fuite et la victime, en compagnie de sa femme, dut redescendre du train et aller porter plainte au bureau central de police.

Les armements allemands.

Le « Vorwaerts » constate qu'il existe une singulière contradiction dans les indications relatives au projet de loi sur la couverture des dépenses militaires. L'organe socialiste souligne, en effet, que dans une partie du mémoire, consacrée aux dépenses annuelles, on arrive, pour les années 1913, 1914 et 1915, à un total de 393 millions, et, d'autre part, les dépenses uniques aboutissent à un total de 898 milions. Or, dans un autre dossier, le total des dépenses annuelles pendant la même période, est de 183 millions et celui des dépenses uniques de 884 millions, ce qui fait une différence de 210 millions pour les dépenses annuelles et de 14 mililons pour les dépenses uniques. Le « Vorwaerts » se demande où va aller cet argent et à quels desseins mystérieux compte l'employer le gouvernement.

Les organes libéraux se sont aussi émus de ces contradictions, mais le *Berliner Tageblatt* pense qu'il ne s'agit peut être que d'une négligence, en concluant néanmoins que, quoi qu'il en soit, le Reichstag devra examiner de très près le projet de loi et exiger du gouvernement de plus amples explications sur tout ce qui lui paraîtra obscur.

Les funérailles du roi de Grèce.

Le service funèbre à la cathédrale a commencé à dix heures. Le métropolite d'Athènes entouré du haut clergé, a officié en présence du roi, de la famille royale, des princes héritiers de Serbie et de Bulgarie, du prince Henri-Joachim de Prusse, du prince Valdemar de Danemark, du prince Roland Bonaparte, du prince de Teck, du grand-duc Dimitri Constantinovitch, du duc de Cumberland, du comte de Turin, des membres des missions étrangères, des autorités civiles et militaires.

A l'issue de la cérémonie, qui s'est terminée à 10 heures 35, un cortège s'est formé précédé des huitième et onzième régiments d'infanterie, qui participèrent à l'assaut de Bizani. Il a traversé les artères principales pour aboutir à la station de chemin de fer de Larissa.

Le train spécial a emmené la famille royale, les princes étrangers et transporté la dépouille au mausolée lieu de l'inhumation.

Voleurs de bijoux. — Devant le tribunal de Bow street, à Londres, comparaissait hier un nommé Porter, sujet américain, accusé de complicité et de recel de bijoux volés le 5 avril 1912 à M. de Miers, ministre du Mexique en France. Le vol a été commis boulevard Victor Hugo, à Neuilly, au domicile de M. de Miers, et la valeur des bijoux volés est estimée à 1,250,000 fr.

Deux détectives ont arrêté à la sortie d'un restaurant d'Oxford street, deux individus. L'un était Porter, l'autre était un certain Steine, sujet allemand, bijoutier dans le quartier de Camden Town. Lorsque le détective Bishops lui lut le mandat, Porter s'écria :

— Vous m'effrayez, monsieur Bishops, je ne sais rien de l'affaire. Je n'ai pas de bijoux en ma possession.

Mais l'inspecteur lui retira du doigt une bague ornée d'un gros diamant, en disant :

— En tous cas, voici un bijou dont j'ai besoin, car il fait partie des objets volés.

Pendant la visite domiciliaire, la femme de Porter, remit à la police un coffret plein de bijoux.

D'après le rapport de l'inspecteur de police, Porter n'est pas coupable d'un vol initial, qui fut commis par un valet de chambre et un complice, mais les voleurs se réfugièrent à Londres, chez Porter, et celui-ci les détroussa tout simplement. Quant à Steine, il a été pris d'un malaise et conduit à l'hôpital. En son absence le tribunal n'a pu entendre l'accusation qui pèse sur lui.

Parmi les bijoux retrouvés il y a deux pendants d'oreilles en perles, une trousse en or, une grande broche avec un gros diamant et soixante plus petits, une boîte contenant dix bagues, une centaine d'anneaux en or, des épingles de cravate et des boutons en or.

Nouvelles Suisses

La Convention

Les discussions touchent à leur fin. On prévoit que le vote interviendra aujourd'hui encore vendredi.

Il en est temps.

Tout a été dit et redit sur la question du Gothard. Aussi se trouve-t-on fort embarrassé : rendre compte en détail des discours prononcés est presque sans intérêt désormais. En les résumant brièvement, il arrive à répéter constamment le même cliché pour les adversaires, le même pour les partisans.

L'intérêt de la discussion est épuisé. On s'en est clairement aperçu. Les débats se sont déroulés devant un hémicycle la plupart du temps à demi dégarni et au milieu d'un brouhaha de conversations qui n'a dû laisser aux orateurs aucun doute sur la lassitude de l'assemblée.

Ont parlé en faveur de la Convention: MM. Hirter, Raschim, Rothenberger, Buhler, Suter, Bonjour.

Ont parlé contre: MM. Kuntschen dont on trouvera le discours aux *Nouvelles Locales,* Willemin, Chuard, de Meuron, Frey dont le discours a revêtu une importance énorme, Bonhôte, Sigg, Daucourt.

M. le Conseiller fédéral Schulthess répond au discours de M. Frey.

Voici la péroraison du beau discours de M. Frey :

Quant à moi, le sentiment de la responsabilité et la conviction intime que je me suis faite en étudiant les dossiers m'empêcheront de voter cette convention. Si elle n'est pas ratifiée, le Conseil fédéral devra immédiatement remettre à l'Allemagne et à 'Italie les excédents qui doivent leur revenir sur les derniers exercices en vertu de la convention de 1869. Il devra en outre appliquer toutes les dispositions de cette convention dans la mesure compatible avec le respect de notre souveraineté, et notamment réduire les surtaxes de montagne. Nous donnerons ainsi un gage de notre bonne foi et de notre respect des traités. (Bravos sur beaucoup de bancs. L'orateur est entouré par de nombreux députés et chaudement félicité).

Station d'élevage.

La station d'élevage de Gland, Vaud, vient de publier son premier rapport qui est envoyé gratuitement sur simple demande. La station étudie l'alimentation à bon marché des veaux et donne d'intéressants détails sur les résultats obtenus.

Chaque agriculteur fera bien de se le procurer.

Le feu.

A Linthal, Glaris, un violent incendie a réduit en cendres une maison d'habitation et une grange attenante. L'eau manquant, les pompiers n'ont pu intervenir utilement. Les habitants ont dû fuir précipitamment et n'ont rien pu sauver.

Tombé de cheval.

A St-Gall, un cheval emporté a jeté bas son cavalier. Celui-ci a été relevé sans connaissance ; il est très grièvement blessé à la tête.

Drame de la folie.

Deux gendarmes voulurent arrêter la nuit passée un nommé Schaefer, de Liesstal, qui avait été atteint subitement d'aliénation mentale ; le fou tira sur eux et en blessa un à une main. L'autre gendarme fit feu et atteignit grièvement le malheureux à la poitrine.

Un déraillement sur la ligne Berne-Lucerne.

Le train qui quitte Berne à 2 heures 08 et arrive à Lucerne à 4 heures et demie, a déraillé hier après-midi au cours d'une manœuvre à la station de Taegertschi. Une erreur d'aiguillage s'étant produite, le dernier wagon du train dérailla et fut renversé. Sur les 70 occupants du wagon, 12 furent contusionnés. Un Lucernois qui se trouvait dans cette voiture a été blessé à la tête, mais son état n'inspire pas d'inquiétudes. Plusieurs médecins et un train de secours de Berne se sont immédiatement rendus sur les lieux. Les wagons qui n'ont pas été renversés ont pu continuer leur route immédiatement. Le déraillement s'étant produit sur une voie secondaire, la circulation n'a pas été interrompue.

Une magnifique forêt.

Si plusieurs des forêts neuchâteloises ont été abîmées par la rafale de 1911, il en est d'autres qui n'ont subi aucun dommage appréciable. Tel est le cas pour la magnifique forêt de La Joux sur les Ponts. Elle appartient à la commune de Neuchâtel. Elle a une contenance de 430 hectares et le dénombrement que vient d'y pratiquer l'inspecteur du Vme arrondissement, indique 106,000 plantes cubant ensemble le chiffre énorme de 120,000 mètres cubes. C'est dans cette propriété que vient d'être abattu l'un des plus gros sapins du canton, peut-être de la Suisse. Il ne cube pas moins de 30 mètres. A sa base, il avait 1 m. 80 de diamètre et 5 m. 60 de circonférence. La marque des années est très lisible et accuse 300 ans. Le géant abattu va prendre le chemin de la scierie de Cortaillod.

Sauvé des eaux.

A Wohlen, Argovie, un tpetit enfan qui jouait au bord de la Bünz est tombé dans la rivière qui est très grosse en ce moment. Après de violents efforts son père réussit à le retirer de l'eau, mais il fallut de longs efforts pour ramener l'enfant à la vie.

La neige.

La quantité de neige tombée ces deux derniers jours est énorme; à Andermatt, il y a une couche de neige fraîche de 70 centimètres. A l'hospice du Saint-Gothard, elle atteint une épaisseur de plus de quatre mètres.

Nouvelles Locales

Discours de M. Kuntschen contre la Convention du Gothard

Après avoir étudié la question sans parti-pris, j'arrive à des conclusions directement opposées à celles du Conseil fédéral, dit M. Kuntschen. Mettons-nous en présence de la réalité. On a démontré que le Gothard est la ligne la plus importante de la Suisse. Nul ne saurait contester cette affirmation. C'est une raison de plus pour la Suisse de garder jalousement ce domaine. Le rachat a été fait pour mettre nos chemins de fer à l'abri de l'influence étrangère.

Les obligations que nous impose la convention sont inextinguibles. C'est l'expression même du message. Pourquoi faire de la clause du trafic le plus favorisé une obligation perpétuelle? Pourquoi surtout l'étendre à tout le réseau suisse? Ce privilège accordé à deux Etats nous enlève une arme puissante dans la négociation des traités de commerce.

La clause relative à la fourniture du matériel est grosse de conflits.

Autre clause nouvelle. Toutes les contestations doivent être soumises à l'arbitrage, tandis que nos litiges étaient jusqu'à présent tranchés par le Conseil fédéral.

Ni les discours les plus éloquents, ni les consultations juridiques, ni les calculs les plus suggestifs ne dissiperont les inquiétudes que suggèrent ces graves engagements perpétuels. La note allemande est la justification de l'opposition populaire ; elle est un hommage rendu au mouvement patriotique provoqué par la main-mise de l'Allemagne sur notre indépendance économique et ferroviaire.

L'orateur démontre que les Etats subventionnants n'avaient aucun droit de contester à la Suisse son droit de rachat Ils n'avaient pas non plus grand fond à faire sur les bénéfices garantis par les art. 9 et 18 de l'ancienne convention. Leur but principal était atteint par la construction de la ligne du Gothard et par les avantages économiques que leur a procurés cette traversée des Alpes. Leurs subventions avaient été accordées à fonds perdus. Ce sont les cantons suisses qui avaient insisté pour obtenir une participation aux bénéfices. On a grossi outre mesure la valeur des créances des Etats subventionnants.

On a méconnu la vraie signification du rachat. La Suisse, souveraine dans l'octroi des concessions, pouvait opérer le rachat sans devenir par là une débitrice envers les Etats subventionnants. On a grandement exagéré les droits de ces Etats. L'art. 11 de l'ancien traité délimite exactement les droits spéciaux réservés aux Etats subventionnants. Une fois la construction du Gothard terminée, le contrôle de ces Etats se bornait à l'examen des rapports trimestriels de la compagnie. Quant à la comptabilité distincte, elle ne disparaît pas avec la nouvelle convention, comme le prouve la teneur de l'article 12. L'ère des ennuis ne serait pas close avec l'adoption du nouveau traité.

Au sujet des clauses du protocole final, la note allemande fournit une interprétation rassurante. Mais n'oublions pas les pratiques de l'administration des C. F. F.. Qu'on se rappelle ce qui s'est passé à propos de l'adjudication des travaux de la seconde galerie du Simplon. La concurrence à notre industrie nationale reste le grand danger de l'avenir.

Ce n'est pas d'un cœur léger que l'orateur combat l'opinion du Conseil fédéral. Mais il est des considérations supérieures qui l'obligent à repousser cette dangereuse et onéreuse convention. Les hommes passent ; la convention demeurera.

DE MARTIGNY A TURIN

Du *Journal de Genève :*

On s'occupe beaucoup, à Turin et dans les régions occidentales de l'Italie du Nord, d'un projet de chemin de fer dont l'exécution serait d'une haute importance pour la Suisse romande.

De ce côté de Alpes, bien qu'il ait pour auteur un de nos compatriotes, établi à Turin, M. Angelo Marchi, originaire du Tessin, ce projet a fort peu remué l'opinion publique jusqu'à ce jour. La presse elle-même s'est bornée à consigner, çà et là, quelques informations sommaires. Aussi ne devons-nous pas être étonnés que sur l'autre versant de la montagne on nous marque une certaine surprise de tant de froideur. Probablement ne songe-t-on pas assez que nous sommes un très petit pays, que nous ne disposons pas de grandes villes de quatre à cinq cent mille âmes et que celles que nous possédons, bien que séparées de temps en temps par des rivalités économiques, sont pour l'heure absorbées autour de problèmes analogues en pleine voie de solution. De plus, la Suisse occidentale, qui, seule, aurait sujet de s'intéresser à une percée des Alpes dans la direction de Turin, est considérée parmi nos hautes autorités comme comblée par l'ouverture du Simplon et l'on ne doit pas oublier, sur l'autre versant des Alpes, que nos Confédérés de la Suisse orientale n'entendent pas être totalement relégués.

Ces explications données à la réserve qu'un tel projet rencontre en Suisse n'enlèvent évidemment rien de son importance et de son intérêt. Nous devons tenir compte que la ligne projetée placerait Martigny à 155 kilomètres de Turin et établirait une voie plus directe des ports de la mer du Nord et de la Manche à ceux du golfe de Gênes à travers notre territoire ; que de ce fait Genève, elle-même, verrait s'abréger considérablement la distance qui la sépare de la capitale du Piémont, laquelle tomberait de 306 kilomètres à 264 par la rive gauche du lac et à 280 par la rive droite.

On comprendra que la place de Turin, effacée par le développement de Milan, prenne un tel projet sous sa protection, que les assemblées provinciales l'adoptent dans leurs ordres du jour et que les candidats élus à la Chambre italienne s'engagent à la prendre en croupe.

Le comité du conseil général du IIe collège de Turin considère notamment qu'il est grand temps « que l'on avise sérieusement, non plus par des palliatifs, mais par des mesures radicales, à épargner à la ville de Turin les dangers d'un plus grand isolement des grandes voies commerciales internationales ». A moins qu'on ne veuille, est-il dit, aboutir tout droit à l'anéantissement de l'industrie et du commerce de cette place.

Cette ligne à double voie normale serait actionnée par les forces électriques tirées des cours d'eau dont toute cette traversée alpestre est abondamment pourvue. Et les ingénieurs comptent sur cet élément pour récupérer les dépenses supplémentaires qui résulteraient d'une construction absolument indépendante de toute voie précédemment établie. Ils comptent aussi attirer sur Turin, en l'augmentant d'ailleurs au détriment de Marseille surtout, une grande partie du trafic effectué actuellement par le port de Gênes, et en développant le trafic de celui de Savone.

Les documents graphiques mis sous nos yeux ne permettent pas une appréciation des percements à effectuer, en quittant Turin, à 325 m. d'altitude, la future voie se porterait directement vers le nord par Casella, San Maurizio, Valperga, Cuorgnè, Pont-Bosco et Ronco. Du val de Soana, un tunnel à travers la pointe de Lavina, dans la section orientale du massif du Grand-Paradis, transporterait la voie à Lilaz, dans la vallée de Cogne, qu'elle descendrait. Elle déboucherait dans la vallée d'Aoste en délaissant la ville de ce nom pour se porter aussitôt vers l'ouest par Introd, Avise, Morgex, Pré-St-Didier et Courmayeur. La ligne remonterait ensuite le val Ferret italien jusqu'à Pré-de-Bar, au pied du glacier de ce nom, et de celui du Triolet, où, par un nouveau tunnel de base, à 1800 m. d'altitude et dont on évalue la longueur à sept kilomètres environ, elle pénétrerait en Suisse, à l'est du Mont-Dolent, pour descendre par le val Ferret septentrional sur Praz-de-Fort et Orsières, point terminus du réseau suisse actuel.

Toutefois, pas plus qu'il n'a tenu compte de la ligne établie de Turin à Aoste par Ivrée, le projet de M. Marchi n'entend tenir compte de la petite voie établie entre Orsières et Martigny. Ayant déployé tout son effort pour obtenir le record de la brièveté par cette distance minima de 155 kilomètres, qu'il compte faire franchir, à l'aide de la traction électrique, à une moyenne de 50 kilomètres à l'heure, soit en mettant le Rhône et le Pô à trois heures l'un de l'autre, il y persiste. Et l'on comprend cette fidélité à une idée aussi séduisante : *Il Torino-Martigny fara da sè !*

L. C.

St-Maurice. — (*Communiqué*).

Nous apprenons avec plaisir que le Cinéma Excelsior de Monthey, donnera dimanche, à l'Hôtel des Alpes, 2 grandes représentations qui, par son pro-

---

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

4

Le mariage de Marthe[1]

par

Jeanne SCHULTZ

(Auteur de la Neuvaine de Colette.)

Il y a des gens pour lesquels chaque incident de route a son prix, chaque souvenir sa valeur ; qui ne courent pas au dénouement comme on court prendre le train.

Il peut donc douter de moi aussi ! Il n'est pas documenté comme vous par mes redites, les rubans, les petites fleurs bleues, que je vous montre dans ma boîte à souvenirs. Il peut s'ignorer lui-même !...

Pardonnez-moi, pauvre marraine ! Vous êtes traitée en confidente, et c'est un sort inégal. On est battue et adorée. Mais vous criblez ce que j'écris : impressions, faits, sentiments, vous jetez tout pêle-mêle. Vous remuez ; vous secouez, puis, vous dites que le crible est vide, et vous m'écrivez cruellement :

« En somme, il ne reste rien. C'est du sable ou de l'eau cet homme. Triste terrain pour bâtir !

Il s'intéresse pourtant à l'ouvrier, je vous assure ! Si vous pouviez l'entendre me questionner sur le passé ; se faire raconter notre enfance. Ce ne sont pas des propos banals. Quelque chose le touche là-dedans.

Ce pauvre père resté seul, moi dans l'horreur révoltée du premier deuil de jeunesse, entre nous deux, le petit être choyé, gâté, dont l'importance grandissait à nos yeux de notre inexpérience et de notre gaucherie, presque égales à son égard.

Mes tendresses, mes élans de fillette près de celle que j'ai appelé tout de suite sérieusement « ma fille », que je me figurais alors attendant vraiment tout de moi ; à qui j'ai donné, du moins, le meilleur de mes jeunes sentiments. Quand je le vois, à de tels récits, s'attendrir, s'émouvoir ; prendre ma main, être tout prêt de la baiser, comme un remerciement ou un hommage ; puis-je croire que dans cette histoire, si parfaitement semblable à d'autres, ce ne sont pas les êtres qui lui semblent attachants et qui lui causent cette émotion ?

Dans son bureau, la portière relevée, père va et vient, écrivant, travaillant, entrant s'asseoir de temps en temps, se mêler à ce que nous disons. Puis un tourbillon s'approche. C'est Marie, son cahier en main.

Depuis un problème embarrassant qu'elle est venue, je ne sais quand, faire résoudre par M. Aubin, elle a gardé cette habitude et lui soumet les cas épineux.

Sous la dentelle de l'abat-jour, ils travaillent sérieusement.

« Un courrier parti à telle heure... » Vous savez, de ces questions de distances où il s'agit de se rejoindre.

Mais ils ont beau tout combiner, leur second courrier n'arrive pas. Jamais il ne pourra rattraper l'autre.

En réalité Marie a laissé dans sa chambre la moitié de l'énoncé, elle part en courant dans un grand bruit de rires et de jupes, et il se retourne de mon côté, le sourire amusé, avec ce regard confiant, sûr de la sympathie qu'il cherche... Il me semble, que mariés déjà, nous avons cette enfant chez nous, qu'il l'adopte, comme je l'aime.

Ce n'est pas du bonheur cela ?

12 avril.

Nous pêchions à la ligne hier.

Heureux poissons !... Heureux pêcheurs ! Jamais adversaires réciproques ne se sont fait moins de mal mutuellement.

Lui, assis dans le creux d'un saule — marraine, ne prenez pas mal ce « lui » ; c'est pour le nommer une fois de moins, et m'épargner votre morale — ; moi sur la berge ; Marie perchée obstinément sur le bout d'une planche pourrie, qui fléchissait, qui s'émiettait ; où elle sautait comme un oiseau, où sa pétulance m'affolait.

Echelonnés à leur ordinaire, quatre des petits de l'Ecluse, impassibles dans leur fonction, chacun une baguette à la main. Au bout de la baguette un peu de fil, et au bout du fil une fleur jaune, attachée en guise d'amorce, et qu'ils faisaient courir sur l'eau, comme un papillon affairé.

Hameçons de la façon de leur mère, qui avaient ce jour-là des chances bien égales aux nôtres.

Entre nous, de grandes reines des prés, qui sentaient bon à chaque coup de vent. Très haut, de tous petits nuages blancs, partis comme du duvet qu'on souffle ; l'eau qui chantait si doucement ; et ce silence des gens heureux où chacun se comprend si bien.

Subitement, sous les branches basses qui couvrent la rive opposée d'un berceau rempli d'ombre, un martin-pêcheur est passé. Un éclair bleu, vous savez ; et Marie, faisant allusion à la superstition du pays, a crié en frappant des mains :

— Vite, un vœu si l'oiseau revient !

» Tant qu'on le voit, on peut parler, et ce qu'on demande s'accomplit, si on finit dans ce temps-là.

Au moment où elle achevait, le vif bruit d'ailes recommençait, et la voix de M. de Sermuz, aussi prompte que l'oiseau, murmurait ardemment :

« Ma vie ici !... »

De bonne foi, marraine, pensez-vous que c'est pour demeurer là, assis dans ce saule, qu'il ait parlé si vite, et d'une voix si frémissante ?

17 avril.

Une tristesse vive aujourd'hui, inattendue, troublante, qui me laisse oppressée malgré ma joie quotidienne, et, pour finir, une scène si sotte et un fou rire si invincible mêlés à ces impressions que ces sentiments y perdaient de leur nature, je dirais presque de leur dignité, si je ne craignais pas de paraître dogmatique et précieuse.

(A suivre).

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité spécial avec la maison Calmann Lévy, à Paris.

gramme des mieux choisis, attirera, nous l'espérons, un nombreux public.

St-Maurice.

La Commission scolaire de St-Maurice visée par une correspondance du *Confédéré* du mercredi 22 crt., n'a point pris la mesure critiquée sans en avoir nanti le Conseil municipal qui l'a ratifiée dans les intentions que voici :

Il est bon que l'enfant s'habitue de bonne heure aux soins de propreté, non seulement pour soi-même mais encore à l'égard des autres. Rien ne le convainc mieux de la nécessité de prendre avant et pendant la classe les précautions prescrites par l'instituteur, que l'obligation de relever les papiers, les objets jetés à terre et de procéder à un nettoyage à la fin de la classe. C'est là une notion pratique, qui subsiste, qui fait partie de l'éducation et ne s'apprend pas *toujours* ni dans *tous* les ménages. Cette obligation du balayage, a de plus, l'excellent effet d'établir le contact entre les enfants de toutes les catégories sociales dans un travail qu'ils font en se jouant et qui n'a rien de dégradant.

Chaque élève des cours primaires, y passe *environ ¼ d'heure tous les 20 ou 30 jours.* C'est dire le surcroît de travail auquel ils sont astreints et les conséquences hygiéniques à en déduire.

Le Concierge de la maison d'école vaque comme auparavant, et dans les mêmes conditions, aux soins généraux de propreté et de nettoyage qu'il est tenu de faire *à fond* les trois jours de la semaine où les enfants sont libres.

La Commission scolaire s'inclinera si l'auteur de l'article du *Confédéré* lui apporte une interprétation autorisée de l'article 54 de la loi scolaire du 1er juin 1907. Elle estime jusque là que la collaboration des enfants à de menus soins de propreté, tels qu'ils sont réclamés d'eux, n'a absolument rien d'illégal.

Le réclamant a, du reste, poussé son tableau au noir ; car l'école enfantine n'est nullement touchée par notre décision et la Commission scolaire a la conviction que le « père de famille » n'a jamais visité pendant qu'elles sont occupées les classes où il prétend que l'on manque d'air et d'espace.

Nous nous inscrivons en faux contre ces deux allégations.

Le Président
— *de la Commission scolaire,*
M. PELLISSIER.

St-Maurice, 3 avril 1913.

St-Maurice. — *Pour Vérossaz.*

A la suite du malheur tout récent que vient de subir le village de Vérossaz, l'*Agaunoise* se fait un devoir de donner dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, aujourd'hui le 5, dès 9 h. du soir, un concert public au bénéfice des malheureux sinistrés. Cette initiative prise par l'*Agaunoise* recevra, nous n'en doutons pas, l'approbation générale de la population de St-Maurice, et il y aura foule ce soir, pour déposer dans l'aumônière l'obole volontaire que chacun aura à cœur de donner. Après l'audition d'un programme nouveau et varié chacun rentrera chez soi avec la satisfaction d'avoir accompli une bonne action.

A ce soir. *Le Comité.*

† M. le juge cantonal Mengis.

Mercredi, à midi, est décédé, à Brigue, des suites d'une opération, M. le juge cantonal Ignace Mengis, de Viège.

La nouvelle de cette mort inattendue frappera douloureusement tous ceux qui ont connu l'excellent magistrat haut-valaisan. D'une bonté exquise, accueillant et courtois, M. Ignace Mengis, jouissait d'une large et légitime popularité dans son district, dont il était député depuis de nombreuses années. Il était en outre secrétaire allemand du Grand Conseil.

Il fut longtemps juge instructeur du district de Viège et fut nommé juge cantonal en 1907.

Il avait également rempli diverses fonctions dans l'administration de la commune de Viège.

Le Haut-Valais perd en lui l'un de ses hommes les plus distingués et les plus aimés.

M. Ignace Mengis était âgé de 63 ans.

Exposition de Berne en 1914.

L'Association agricole du Valais se propose d'organiser à cette occasion une exposition collective et individuelle des vins du Valais ; elle prie instamment tous les viticulteurs valaisans à s'inscrire nombreux comme exposants, et les invite à s'annoncer jusqu'au 20 avril courant, auprès de M. Léon de Torrenté, à Sion.

Société sédunoise d'agriculture.

Les membres de la Société sédunoise d'agriculture sont convoqués en Assemblée générale le dimanche 6 avril, à 2 h. de l'après-midi, au Café industriel, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du protocole.
2. Acceptation de nouveaux membres.
3. Comptes 1912.
4. Budget 1913.
5. Nominations statutaires.
6. Propositions individuelles.
7. Conférence de M. le Dr L. de Riedmatten sur le *Nouveau Code civil et ses rapports avec l'agriculture.*

Le Comité.

Granges. — *Le nouveau Progrès.*

Sous la direction d'une Administration telle que la nôtre, personne ne sera étonné d'apprendre que, dimanche dernier nous avons voté le remaniement parcellaire de la plaine, assainie par le Nouveau Canal. Ceci prouve une fois de plus que la population de notre cher village, à de rares exceptions près, est toujours là lorsqu'il s'agit d'un progrès à accomplir.

En avant, chers Grangeards, à nous l'honneur d'être les premiers en Valais, qui accomplissent un si bel acte !

Nous devons un grand remerciement à M. le Vice-Préfet Berclaz, qui nous a apporté ses encouragements et qui a bien voulu présider cette séance ; à M. Muller, Ingénieur, qui nous a démontré les nécessités de mettre ce projet à exécution.

José Lui.

Chalais. — *(Corresp.)* — *Loto annuel.*

Dimanche prochain, 6 avril, la Société de musique de Chalais « l'Avenir », organisera son loto annuel. Il y aura en même temps concours sur la Place. Tous les amis et connaissances, amateurs de la bonne musique, y sont cordialement invités. X.

Martigny. — *Association catholique.*

L'assemblée générale annuelle est convoquée, pour dimanche 6 avril, à 2 heures après-midi, à l'Institut populaire.

Les personnes désirant en faire partie sont priées d'y assister.

Vétroz. — *Représentation.*

La jeunesse de la *Concordia* de Vétroz donnera, le dimanche 6 avril, devant la maison d'école, une représentation consistant en un drame et une comédie en deux actes. Elle invite chaleureusement tous ses amis et connaissances des environs à venir aussi nombreux que possible à Vétroz. La musique jouera pendant les entr'actes des fantaisies très goûtées. La levée du rideau aura lieu à 1 h. ½.

En cas de mauvais temps la représentation sera renvoyée au dimanche suivant.

† Venthône. — *Madame Julie de Preux.* — *(Corresp.)*

Anchettes vient de perdre sa doyenne d'âge : Mme Julie de Preux-de Chastonay.

« La bonne châtelaine », comme on se plaisait à l'appeler, laisse d'unanimes regrets dans toute la contrée : témoin la nombreuse assistance d'aujourd'hui à son ensevelissement. Cette dame ne se contenta pas de donner à son entourage un bel exemple de pratiques religieuses et de vertus domestiques, elle exerça son action bienfaisante dans toute notre localité, s'intéressant aux pauvres, visitant les malades. Dieu l'aura récompensée de ses charités.

Que sa famille, qu'affecte si douloureusement ce deuil, agrée l'expression de nos vives sympathies et de nos condoléances bien sincères.

P. P. E.

La dépouille de M. Pierpont Morgan.

Le train contenant la dépouille mortelle du milliardaire Pierpont Morgan, venant de Rome par le Simplon, a traversé le Valais jeudi après-midi. Le wagon funèbre était drapé de noir ; il était suivi d'un fourgon et d'un wagon-lit réservé à la famille du défunt. Il a été embarqué sur un navire au Hâvre.

Troupes de forteresse.

Un comité convoque à Lausanne les sous-officiers et soldats des troupes de forteresse pour fêter le 20me anniversaire de l'entrée en service des premières troupes de forteresses de la Suisse romande, et de la création des forts de Savatan et Dailly. C'est au dimanche 13 avril qu'a été fixée cette réunion.

Les organisateurs comptent fonder une association semblable à celle qui réunit les militaires d'autres armes. Le prix de la carte de fête est de 5 fr. (banquet à l'Hôtel de France) et les adhésions doivent être adressées, jusqu'au 6 avril, à l'adjudant Frédéric Pittet, rue Martheray, ou au fourrier Julien Blanc, Chantecler, Chissiez, Lausanne.

L'Incendie de Vérossaz

Nous avons reçu quelques souscriptions pour les sinistrés du gros incendie de Vérossaz ; nous les publierons mardi.

On nous permettra d'insister sur cet appel et de compter sur la générosité de nos amis. Nous remercions la *Suisse* d'avoir bien voulu signaler à ses lecteurs, qui sont des amis du cottage de Vérossaz, l'ouverture de la souscription.

Vionnaz. — La Société de Musique, l'Espérance, informe tous ses amis qu'elle organise, à Vionnaz, pour le 27 avril prochain un grand loto-tombola. Les personnes généreuses qui voudraient lui faire don de quelques lots pour son pavillon de prix, peuvent les envoyer dès maintenant, au président de la Société, ils seront reçus avec reconnaissance.

Le Comité.

« Vallensis » — La prochaine fête annuelle de la « Vallensis » est fixée au jeudi 17 avril, à Martigny.

Monthey. — *(Corresp.)* — On nous annonce que la Lyre Montheysanne donnera un concert Dimanche, 6 avril à 11 heures, sur la place de Monthey sous l'habile direction du Maestro Corrado. Nul doute que ce concert ne soit goûté comme ses devanciers.

Un amateur de musique.

Chalais. — *(Corr.)* — Un homme d'une soixantaine d'années s'est jeté au Rhône du pont de Chalais. Des pêcheurs ont vu passer le corps entre St-Léonard et Granges.

Gazette commerciale

Sucres.

La situation de cet article reste stationnaire. Tant que la marchandise sera aussi abondante, les prix ne peuvent pas augmenter beaucoup ; cependant au bas niveau actuel une baisse sérieuse semble également peu probable. Si en France la consommation a dépassé, en février, celle du même mois de l'an dernier, il n'en est pas de même en Angleterre et en Autriche-Hongrie où il y a eu une certaine diminution. Certes, le commerce a toujours de grands besoins, mais il attend le départ de la nouvelle récolte avant de prendre des engagements sérieux. Si la levée de la betterave laissait à désirer, nous aurions certainement des marchés animés, d'autant plus que la consommation chercherait à assurer des quantités assez rondes en livrable, ce qui ne pourrait être qu'en faveur d'une amélioration de la situation statistique de l'article. Du reste, l'Angleterre qui a acheté ces temps derniers plus libéralement sur le Continent, devra encore prendre des quantités assez importantes par la suite en raison de la faible production de la Russie. Quant à la récolte cubaine, il est probable qu'elle sera absorbée presque entièrement par les Etats-Unis.

Le total des stocks de sucre visibles dans le monde s'élève à 4,201,814 tonnes (contre 3,010,000 l'année dernière). Dans ce total les stocks européens entrent pour 3,819,000 tonnes (contre 2,630,000 en 1912). C'est donc une augmentation de 1,219,000 tonnes cette année sur la précédente.

Saindoux-Salaisons.

La tendance est ferme, mais les affaires restent calmes par suite de la rareté de la marchandise.

Du **Journal l'Epicier Suisse.**

Grosse avalanche à la Furka

Nous recevons la dépêche suivante :

Une avalanche est descendue au tunnel de la Furka. Il y a 3 tués et 12 blessés.

Un nommé Sauthier, de Saxon, se trouve parmi les morts.

Les cadavres n'ont pu être retrouvés que 12 heures après l'accident.

Wirthner.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La convention votée

BERNE, 4 avril. — La Convention a été ratifiée par 108 voix contre 77.

En place d'Huile de foie de Morue

Combien d'enfants se voient forcés de boire de l'huile de foie de morue ! Leurs parents ont certainement bonne idée, mais les enfants leur seront reconnaissants, si au lieu de l'huile, ils leur donnent de l'Emulsion Scott. Dans cette préparation on ne remarque plus le goût ni l'odeur de l'huile, et les enfants aiment tellement ce mélange crémeux !

Les résultats obtenus avec l'Emulsion Scott sont — l'expérience le prouve — parfois si surprenants que des enfants malingres dépassent souvent leurs camarades du même âge quant au développement intellectuel et physique.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes pharmacies.

« Nous nous faisons un plaisir de recommander les **Pastilles Wybert-Gaba ; en cas** de rhume et de thoux, elles nous ont toujours donné d'excellents résultats ».

Famille Z., St-Blaise, le 5 mai 1909.

En vente dans les Pharmacies et Drogueries.

78

ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHENIE, CROISSANCE
CONVALESCENCES trés rapides.

GUÉRISON RADICALE et INFAILLIBLE en **20 JOURS** par l'**ÉLIXIR de St VINCENT de PAUL**
Admis officiellement par le Service de Santé des Colonies.
GUINET, Pharmacien, 1, Rue Saulnier, **PARIS.**
Toutes Pharmacies. — Brochure franco.
SUISSE : En vente dans toutes les Pharmacies.

Jos. GIROD, Monthey
Vient de recevoir joli choix de
chapeaux de paille
ainsi que tous autres articles pour le printemps.
Articles pour couturières et pour lingères ;
Passementerie, velours, soies boutons ; moules pour boutons, plombs ; baleines, broderie, rubans, dentelles etc.
Complets pour hommes, enfants et jeunes gens.
Toujours beau choix de couronnes mortuaires

GRANDE SALLE ÈLECTORALE — COLLOMBEY
Représentation donnée par la Société de chant "l'Avenir,,
— DIMANCHE 6 avril —
Matinée - Rideau 2 h. —o— Soirée - Rideau 8 h.
Le Moblot du 33me
épisode de la guerre de 1870 — 3 actes
La CABANE du PÊCHEUR
opérette dramatique en 2 actes
L'OISEAU
Pièce bouffe
Invitation très cordiale.

Fçois Gillard-Vurlod
herboriste
TAVEL - CLARENS (VAUD)
Analyse microscopique des urines

OCCASION
A vendre à St-Maurice, pour cause de départ, un **fourneau potager** à trois trous et en parfait état. S'ad. au Journal

CHALET MEUBLÉ
simple et propre est demandé pour Juillet et Août. 3 chambres et cuisine. 3 lits. S'adr. à M. DUBOUX, Mousquines, Bellevue, Lausanne. 472

La Fabrique de conserves à Saxon offre
Graisse de bœuf
fondue, garantie pure, en boîtes d'environ 4 kgs à *1 fr. 40* le kg., franco contre remboursement.

FROMAGE ! FROMAGE !
Il sera débité un wagon de **fromage de la Gruyère**, gras et mi-gras 1er choix :
Mercredi 9 avril, de 9 h à 2 h. sur la place de la gare à **MONTHEY**, et
Jeudi dès les 9 h. sur la place de la gare à **MARTIGNY.**

AGRICULTEURS !

Demandez dans nos Dépôts la
LACTINA SUISSE PANCHAUD
Marque *ANCRE*, meilleur aliment pour l'élevage des veaux.
Refusez les contrefaçons, de fabrication récente et qualité inférieure.
« La Lactina Suisse ***Panchaud*** *a 30 ans de succès ».*

Dimanche, 6 avril, à 1 heure de l'après-midi sur la Place, à CHALAIS
GRAND LOTO
organisé par la Société de musique « L'Avenir »
CONCERT —o— *Invitation cordiale*

On cherche de suite
femme de chambre et **Fille de salle**
bien au courant du service.
Adresser les offres : Pension La Bruyère, Leysin, sur Aigle.

On demande pr la fin avril
une jeune fille
pr aider au ménage. S'adresser chez Jules METRAL, Martigny.
A la même adresse on offre à vendre d'occasion un
grand potager
pour hôtel ou restaurant, et un d'une grandeur moyenne pour ménage.

— ST-MAURICE —
Grande Salle de l'Hôtel des Alpes
Dimanche, le 6 avril 1913
2 grandes représentations données par le
Cinématographe Excelsior
de MONTHEY
Programme riche et varié
Entr'autres : **« Un épisode de la bataille de Waterloo »** sous Napoléon. — Epoque 1815.
Actualité : **La situation en Turquie,** etc.
Voir affiches et programme

FABRIQUE de CLOTURES

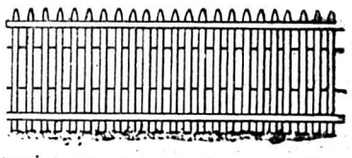

Pour obtenir promptement une clôture de toute solidité, à des prix défiant toute concurrence, adressez-vous au FABRICANT SPÉCIALISTE 464
E. FATIO, ancienne maison Breuzard père et Fatio, en Béthusy.
464 Chantier à Renens, près Lausanne.

Dimanche 6 Avril, à VÉTROZ
Représentation
donnée par la jeunesse de la Concordia
— BAL —

BANQUE de MARTIGNY,
CLOSUIT frères & Cie
Maison fondée en 1871
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Achat et vente de titres en bourse —
Encaissement de coupons
Placements. **Prêts hypothécaires pour comptes de tiers. 388**

VINS
en gros

IMPORTATION DIRECTE de la PRODUCTION

—o—

Spécialité de vins rouges, blancs et vins en bouteilles

A. ROSSA, Martigny

Maison de toute confiance et très recommandée

93 — TÉLÉPHONE 81 —

Banque commerciale valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, Monthey

— Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse —

Nous informons nos Déposants que depuis le 1er novembre nous payons comme suit leurs dépôts : 92

En compte-courant à vue, toujours disponible	3 1/2 o/o
En compte-courant à trois mois	3 3/4 o/o
Dépôts en Caisse d'Epargne	4 o/o
Dépôts à 1 & 3 ans et contre Obligations	4 1/2 o/o

Nous recevons de nouveaux Dépôts aux mêmes conditions.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES - Ouvertures de crédits

Escompte de Papier sur la Suisse et l'Etranger.

Change de Monnaies et Valeurs Etrangères.

VINS

Maurice PACCOLAT, Vins en gros

MARTIGNY-BOURG 157

Toute l'année excellent **vin rouge des Pyrénées** à 10 degrés, et délicieux **vin blanc de Catalogne** à 11 degrés, **Bourgogne vieux**, *Monopole supérieur*, etc.

Se recommande à sa toujours plus nombreuse et très fidèle clientèle. *Echantillon sur demande.* — Tph No 90

Demandez à cet homme de Lire votre vie

Son pouvoir merveilleux de lire la vie humaine à n'importe quelle distance étonne tous ceux qui lui écrivent.

Des milliers de personnes, de toutes conditions, ont profité de ses conseils. Il vous révèle ce que vous pouvez faire, comment atteindre le succès, qui sont vos amis et vos ennemis, les bons et les mauvais instants de votre vie.

Sa description des événements passés, présents et futurs vous étonnera et vous aidera. Tout ce qu'il demande, pour le guider dans son travail, c'est votre nom (écrit par vous-même), la date de votre naissance et votre sexe. Point n'est besoin d'argent. Mentionnez le nom de ce journal et obtenez une lecture d'essai gratuite.

Madame la baronne B., une des femmes les plus intellectuelles de Paris, dit :

« Je vous remercie de mon horoscope qui d'une exactitude vraiment extraordinaire. J'avais déjà consulté un certain nombre d'Astrologues, jamais on ne m'avait répondu avec autant de justesse. C'est avec un véritable plaisir que je vous recommanderai à mes amies et connaissances car j'estime que c'est pratiquer le bien que de faire connaître votre science merveilleuse. »

M. Paul Sthaman, un savant astrologue, dit :

« L'horoscope préparé pour moi par le professeur Roxroy est tout à fait conforme à la vérité. C'est un travail très intelligent et consciencieux. En ma qualité d'Astrologue, j'ai examiné attentivement ses calculs et ses indications planétaires, et j'ai acquis la preuve que ses travaux sont parfaits dans tous leurs détails, et qu'il est d'une compétence absolue dans sa science. M. Roxroy est un vrai philanthrope et chacun devrait profiter des services de ce Professeur, car en ce faisant, on en retirera de nombreux avantages. »

Le Révérend G. C. H. Hasskarl, Ph. D., pasteur de l'église luthérienne évangélique de Saint-Paul, dit :

« Vous êtes certainement le plus grand spécialiste et maître de votre profession. Tous ceux qui vous consultent s'étonneront de l'exactitude de vos lectures et de vos conseils personnels. Les plus sceptiques vous consulteront maintes et maintes fois après vous avoir écrit une première fois. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une lecture de votre vie, envoyez simplement vos noms et adresse, la date, le mois, l'année et le lieu de votre naissance (le tout écrit très lisiblement.) dites si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle et écrivez également de votre propre main les quatre vers suivants :

Vos conseils sont toujours dans la vie un soutien,
Par des milliers de gens je l'entends dire.
Du succès, du bonheur, auxquels j'aspire,
Voulez-vous bien alors me montrer le chemin ?

Si vous le désirez, vous pourrez y joindre 50 centimes en timbres-poste (de préférence de 5 centimes) de votre pays, ou en coupons-réponse internationaux, pour frais de poste, travaux d'écriture, etc. Adressez votre lettre affranchie à 25 centimes à Roxroy, Dépt 1940 G, No 177 a Kensigton High street, Londres, W, Angleterre. 465

NOUVELLE
CARROSSERIE LAUSANNOISE
pour automobiles

(anciennes maisons J. GANGLOFF et BORGATTA)

Chemin de Malley (Route de Morges) **LAUSANNE**

TÉLÉPHONE 3998. — Adresse télégraphique : « NOUVELCAR ».

Grands ateliers de : menuiserie, forge, garniture, peinture.

CARROSSERIE DE LUXE ET COURANTE

Réparations en tous genres — Livraisons rapides et soignées

Chaque atelier est sous la direction de chefs spécialistes ayant de nombreuses années d'expérience dans la fabrication française

Matériaux de construction

Fabrique de **carreaux pour dallages** et de **tuyaux en ciment**

Gétaz & Romang

Vevey-Montreux-Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 317

LAUSANNE **Ecole LEMANIA**

Préparation rapide, approfondie.

BACCALAURÉATS

Maturité

500 élèves en 4 ans

95 % de succès

Des millions de personnes prennent contre la 49

Toux

enrouement, catarrhe, mucosité, toux nerveuse et coqueluche, les

Caramels pectoraux Kaiser

marque « trois sapins »

Extrait de malt s. forme solide.

6050 certificats légalisés de médecins & particuliers garantissent un résultat certain.

Bonbons délicieux et des plus efficaces.

En vente en paquets de 30 à 50 cts ; la dose 80 cts.

Louis Rey, à St-Maurice.
G. Faust, à Sion.
J. Burgener, à Sierre.
Société de Consommation Seppey & Co. i/ Hérémence, & dans toutes les pharmacies

Des lavages journaliers de la poitrine avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich augmentent l'activité des poumons. 9

Thés

A. BUTTY

LAUSANNE

Les plus appréciés.

Marque déposée 124

Une Bonne Marque vient de se reconstituer !.....

Produits St Armel

DE P. M. JARRAND, ex-Membre de l'Institut

DES

FRÈRES de PLOERMEL

SAVONS DE TOILETTE

DENTIFRICES (Elixir, Poudre, Pâte

Concessionnaire pour la Suisse :

Jean WAFFLER, à Genève

22, Boulevard Helvétique

MARQUE DÉPOSÉE

Teinturerie Bâloise
et
Lavage Chimique

21. Röthlisberger

SUCCURSALE DE C. A. GEIPEL

Le plus grand établissement de ce genre à Bâle, renommé pour la bienfacture. 422

Dépôt : à St-Maurice chez Me Perolini-Damay, Nte.

LE

LACTA-VEAU

TOUJOURS le MEILLEUR

443 En vente partout

Banque de Brigue
Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse

Compte No 5128

Compte Chèques Postaux II 453

Opérations :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe par annuités ;

Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnement :

Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger ;

Change de monnaies et devises étrangères.

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :

En comptes-courants toujours disponible à 3 % ;

En carnets d'épargne à 4 % ;

Contre obligations à 4 1/4 % ;

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur 4

Jules MORAND, avocat à Martigny-Ville

qui est chargé de les transmettre gratuitement à la Banque.

La Direction

A remettre

à BRANSON - FULLY

le café de la Colombière

avec cave et pressoir, places attigües. S'adresser à Maurice Emonet, Hôtel de la Poste, à Montreux. 468

LANGUES

J'en offre de bonnes fumées, j'usqu'à épuisement du stok, 1 fr. 50 la pièce. Bonne occasion ! Saucisses fraîches et fumées, ainsi que gendarmes, 10 ct. la pièce. Salami frs. 2.80 le kg. 401

J. Dreller, boucherie, **Bâle.** Postfiliale. 4.

Contre toux, rhumes,

grippe, 123 rougeole **coqueluche** exigez dans toutes les pharmacies le **véritable**

Maladies des yeux

Consultations tous les jours de 2 à 4 h., excepté le dimanche

Docteur A. DUTOIT

Montreux

Grand'Rue 62, Avenue des Alpes, 41. 27

FROMAGE

J'expédie toujours de l'excellent *fromage d'Emmental* frs. *1.95* le kg. ainsi que de l'excellent *fromage de Tilsit* fr. *1.80* le kg., contre remboursement. On reprend ce qui ne convient pas. Se recommande W. BAUMANN. Fromagerie, HUTTWILEN PRES FRAUENFELD. 346

Bonnes saucisses

au foie et aux choux à 2 frs. le kg. SAUCISSONS SECS à 2.80 le kg. SAINDOUX garanti pur, 1ère qualité à 1 fr. 90 le kg. Expédition journalière. Rabais par grande quantité. CHARCUTERIE BURNIER PALUD 5, LAUSANNE. 347

La Petite Revue

Gazette du Village

paraît 2 fois par semaine

à Lausanne

Tirage : plus de 10.000 ex

Très répandu dans les *petites villes, villages* et *campagnes* du *canton* de *Vaud* et de la Suisse française, sa publicité convient, on ne peut mieux, pour les *demandes de personnel de campagne et de maison.*

Prière d'adresser les ordres à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Lausanne* 212

N'employez que le

Poli-Cuivre WERNLE

Emploi économique!

Effet surprenant!

25 cts. le paquet pour 3 dl.

Dans les drogueries, épiceries etc.

Où achetez-vous à bon marché?

Chez **WINIGER'S IMPORT BOSWIL** (Argovie)

	par 10 Kilos
Sucre brisé 4.50 Scié	fr. 5.30
Maccaroni, cornettes etc.	5.60
Pois jaunes, haric. blancs	4.40
Pois verts lentilles	5. —
Farine blanche, de France	3.90
Gruaux d'avoine, semoul	4.40
Pruneaux secs, nouv.	7.50
Châtaignes sèches, fines	4.50
Figues en panier,	4.80
Chaînes	5.80
Raisins secs, de table	9.50
Lard maigre de Berne, jambons,	22. —
Graisse aliment. suisse	14.20
Beurre de Coco, (graisse végét.)	14.80
Saindoux de porc, garanti pur	17. —
Fromage maig. tend exq.	9.—
Fromage gras d'Emm.	21.—
10 boîtes : Sardines, 3.60 Thon	4.20
200 gr. Saccharine 500 fois plus douce que le sucre	3.50
Miel artific. délic. 5 kg.	5.50

A partir de 40 fr. beau cadeau. — Demandez catalogue : Cafés, Savons, etc. 467

Celui qui connaît le "Baume merveilleux anglais" de Max Zeller, pharmacien, Romanshorn, sait apprécier sa valeur dans le ménage et en a constamment une bouteille à sa disposition immédiate contre les indispositions éventuelles, car Il guérit sûrement !

Le meilleur remplaçant du lait

pour l'élevage

des veaux, porcelets et cabris

5 Kgs.	Fr.	3.—
10 »	»	5.75
25 »	»	13.75
50 »	»	25.—

ENVOI FRANCO où il n'y a pas de dépôts

Fabrique Laitosina

462 — NYON —

Faites de suite votre cure de printemps avec **LE DEPURATIF VEGETAL DU DR. HENRI le plus puissant des dépuratifs**

C'est comme une nouvelle vie qu'il redonne à votre sang en le débarrassant de toutes ses impuretés. Dépôts en Valais : M. M. Delacoste, Rey, Lovey, Burgener, Zimmermann ; pharm. — Dépôt central pour la Suisse : *Dr A. Tissières*, Vevey. — Le flacon fr. 1.25. La Cure de 6 fl. 6.50. 382

Magasins de la Balance, La Chaux-de-Fonds

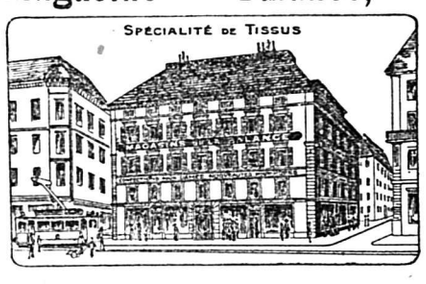

TISSUS EN TOUS GENRES

Maison de confiance

N'ayant ni succursales, ni voyageurs, réduisant ainsi les frais généraux au strict nécessaire, nous pouvons vendre nos marchandises à des prix d'un bon marché sans concurrence, tout en étant de première qualité.

Envoi franco des marchandises contre remboursem.

Sur demande envoi franco des collections d'échantillons

Vous serez convaincus d'acheter contre rembours. en faisant venir nos échant. et en comparant nos bas prix.

Aperçu de quelques prix 46

Choix incomparable en étoffes pour robes	Fr. le m.
Cheviottes noires et couleurs dep.	1.45
Satins laine noirs et couleurs dep.	2.45
Lainages fantaisies	2.10
Grisailles p. costumes	1.20
Tennis rayures	1. —
Damiers et écossais	1.20
Mousselines de laine	1.10
Milaines et Draps pour habits d'hommes	

Grand assortiment en toileries et art. blancs	Fr. le m.
Toiles pour chemises, dep.	0.30
Cotonnes p. tabliers	0.65
Flanelles-coton pour chemises, depuis	0.50
Zéphyr p. chem. dep.	0.55
Doublures en t. genr.	0.40
Essuie-mains	0.50
Limoges et cretonnes	0.65
Toiles p. draps de lit	1.10
Nappages, Damassés, Bazins.	

Prière de demander les échantillons

Notre principe est : Vendre bon marché et de confiance.

La cure de Printemps

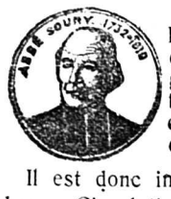

Voici le printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année, le sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du Sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang, qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies ; toutes les **Maladies intérieures** de la Femme, les Accidents du **RETOUR D'AGE**, les Chaleurs, Vapeurs, Etouffemens, Congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents malaises que l'on évitera grâce à cette sage précaution. 407

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Notice contenant Renseignements gratis.)